

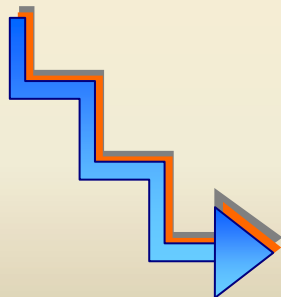


Coiffure

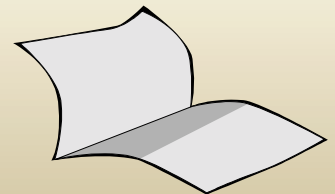
Docteur Florence Lauzier ,conseiller medical

Unité hygiène industrielle et Pathologie
Professionnelle

Un outil pour les professionnels

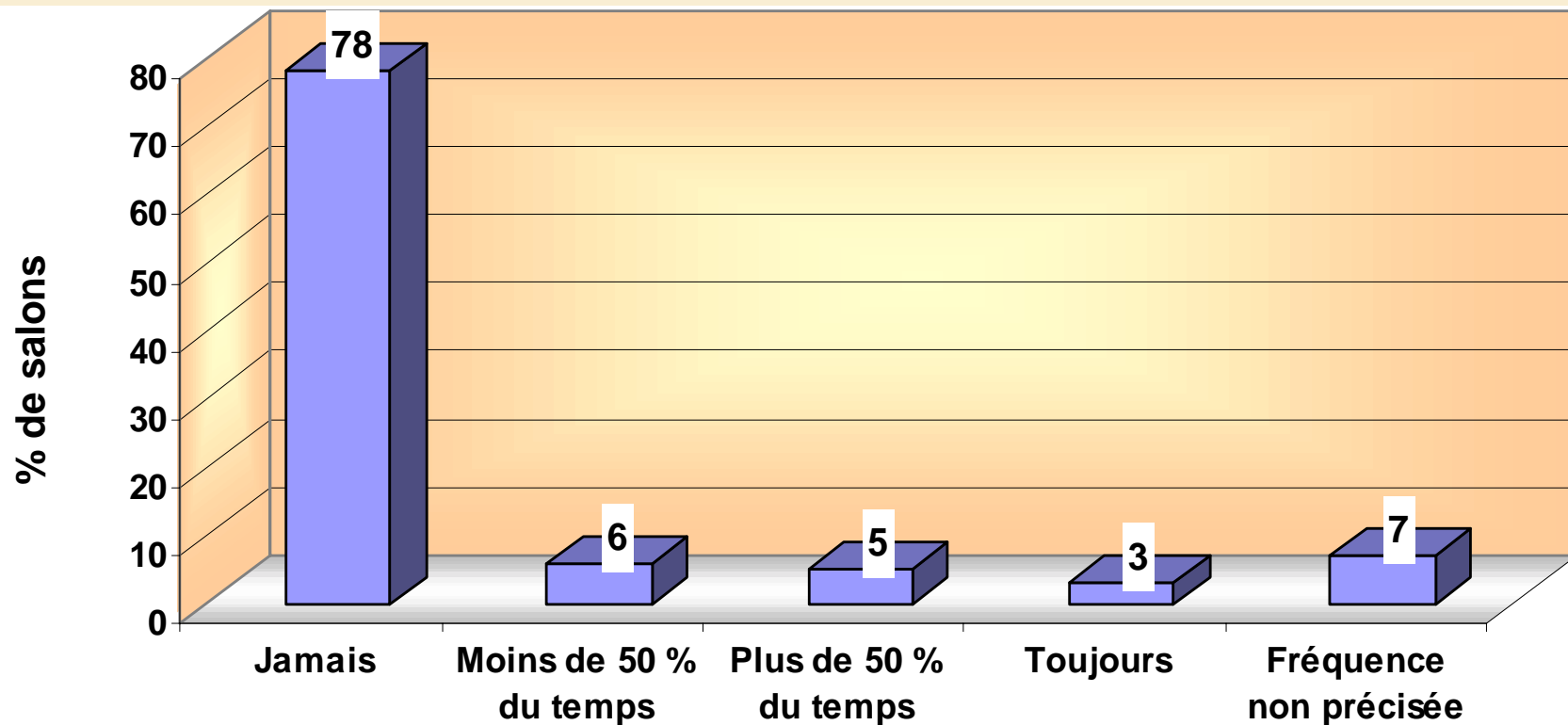


Les fiches métiers



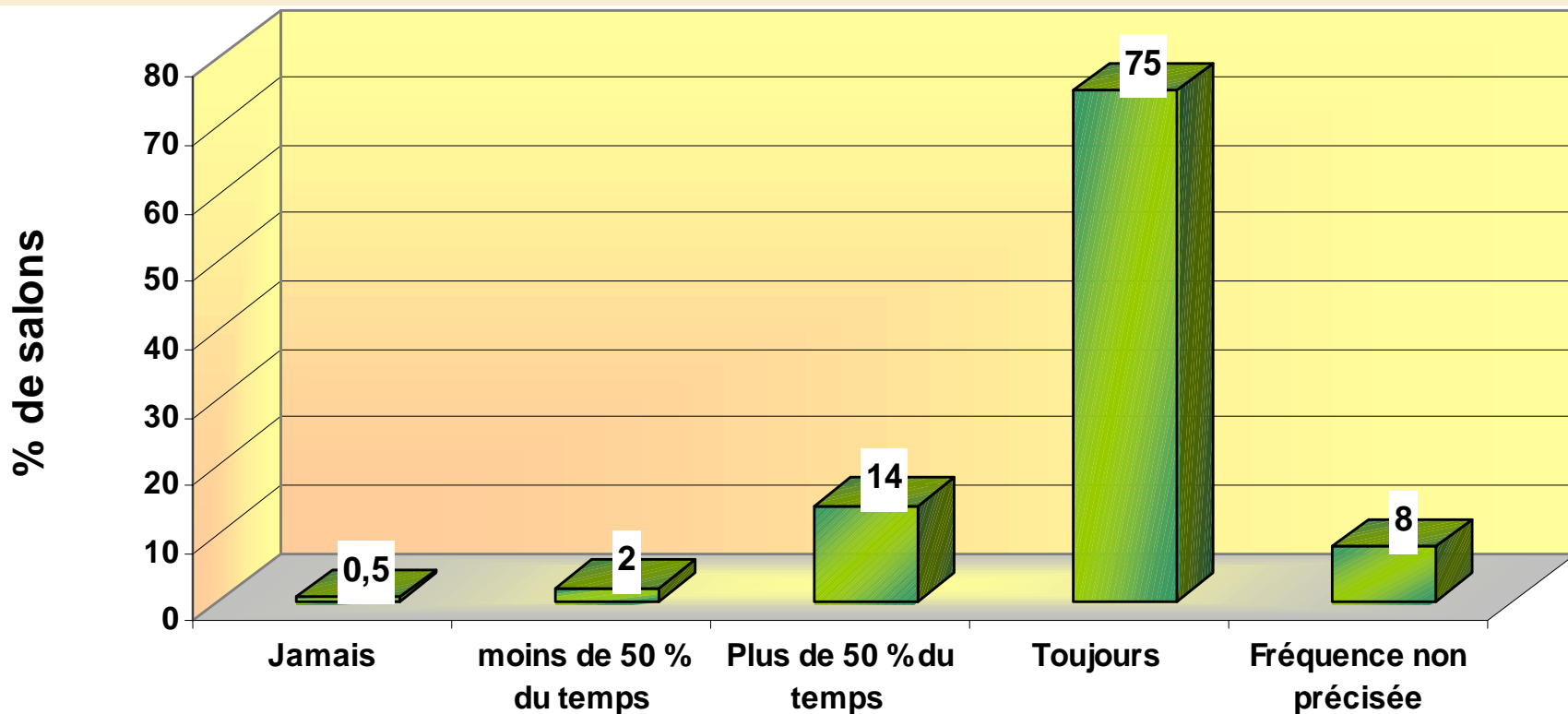
Etude des manifestations respiratoires et cutanées chez les apprentis-coiffeurs

Port des gants au cours des shampooings



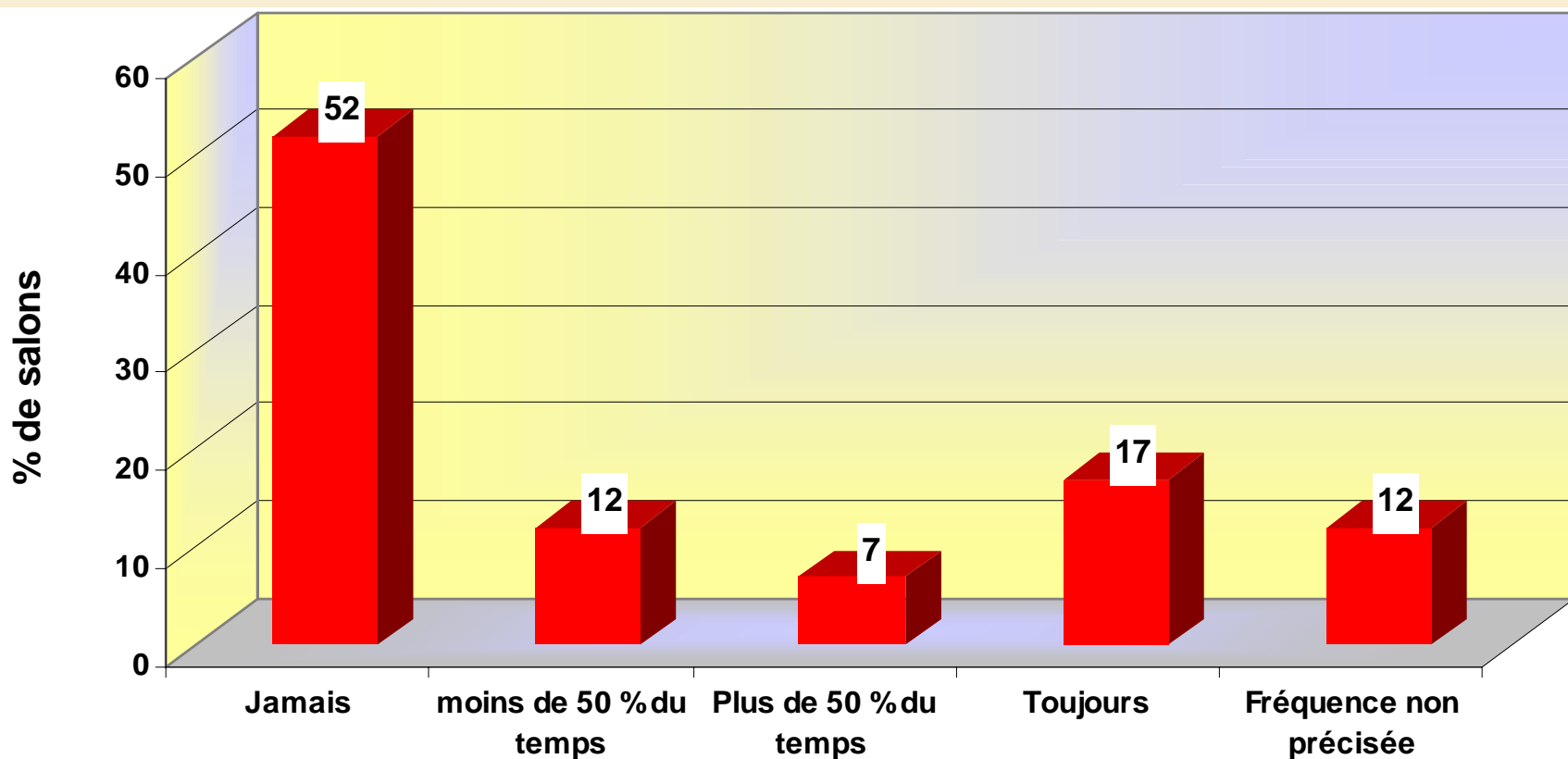
Etude des manifestations respiratoires et cutanées chez les apprentis-coiffeurs

Port des gants au cours des colorations



Étude des manifestations respiratoires et cutanées chez les apprentis-coiffeurs

Port des gants au cours des permanentes



Etude des manifestations respiratoires et cutanées chez les apprentis-coiffeurs

Conditionnement des persulfates

Conditionnement des persulfates	Dose unitaire	Poudre en pot	Poudre en pot et dose unitaire
N = 114	40 %	10 %	50 %

Etude des manifestations respiratoires et cutanées chez les apprentis-coiffeurs

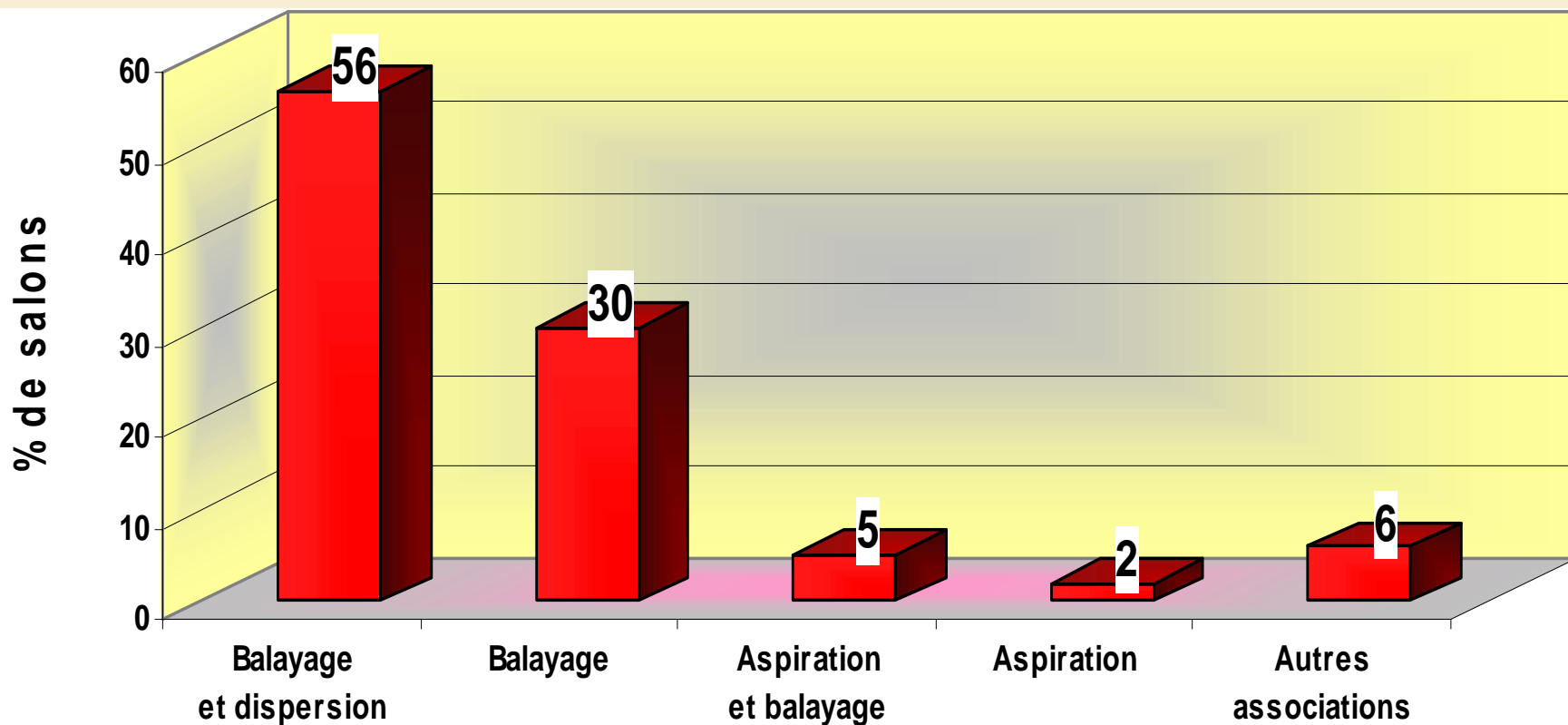
Description des moyens d'aération ou de ventilation

SYSTEMES DE VENTILATION	PORTE(S)	PORTE(S) ET FENETRE(S)	VENTILATION MECANIQUE	AUTRES
N = 208	18 %	46 %	35 %	1 %

- ➔ 63 % des salons n'ont aucun dispositif d'aération autre que porte ou fenêtres
- ➔ Près de 84 % des salons disposent d'un local technique. 30 % d'entre eux ont un système de ventilation VMC, et 9 % une hotte aspirante

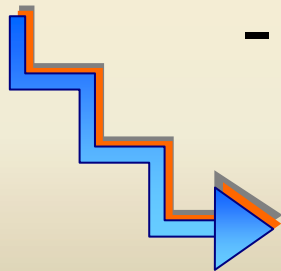
Etude des manifestations respiratoires et cutanées chez les apprentis-coiffeurs

Méthode d'entretien

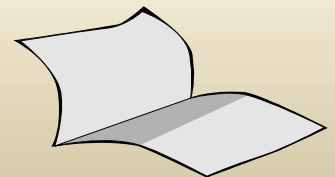


Un outil pour les professionnels



- ✓ Création d'un groupe pluridisciplinaire (professionnels, enseignants, préventeurs)
- ✓ Objectif : Editer un document d'information sur les maladies cutanées et respiratoires et les moyens de prévention
- ✓ Un contenu - simple
 - compris par tous
 - attractif



Les fiches métiers



Un outil pour les professionnels

- ✓ 2 ans de réunions (une tous les 2 mois)
- ✓ Un temps long, mais nécessaire :
 -  à l'appropriation des connaissances par les non-médecins
 -  à l'appropriation des pratiques et de la culture du métier par les préventeurs

Une collection de fiches prévention à la disposition de la profession.

**Cette collection comporte
7 fiches :**

- ◆ Les risques du métier
- ◆ Le shampooing
- ◆ La décoloration
- ◆ La coloration
- ◆ La permanente
- ◆ Prévention et soins des mains
- ◆ Ventilation et nettoyage
des salons de coiffure

Ces documents
ont été réalisés avec le concours
de plusieurs intervenants
des secteurs de la santé et
de celui de la coiffure.

CES MALADIES PROFESSIONNELLES SONT ÉVITABLES.

LA PREVENTION UN BON REFLEXE PROFESSIONNEL

AVEC LA PARTICIPATION DE :



Fédération Nationale de la Coiffure Française



Institut National de Formation Coiffure



Centre de formation des Apprentis Ambroise Croisat



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil



Centre Médical du Travail Interentreprise



Caisse d'Assurance Maladie des Artisans



Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France



Mutuelle Nationale des Métiers



PREVENTION

DES MALADIES

RESPIRATOIRES ET CUTANÉES

DANS LA **COIFFURE**



l'Assurance Maladie
sécurité sociale

UN CONSTAT

Une progression des maladies respiratoires et cutanées dans la coiffure.

Les affections respiratoires et cutanées touchent de très nombreux professionnels au cours de leur carrière.

L'opérateur d'un salon de coiffure manipule des produits qui, faute de prévention adaptée, peuvent être à l'origine de maladies professionnelles de la peau ou des voies respiratoires.

Ces affections peuvent entraîner un coût social, humain et financier important.

UNE REALITE

Ces affections sont évitables.

Des mesures de prévention simples existent. Il est essentiel que chacun puisse les connaître afin d'adopter le plus tôt possible les bons réflexes de prévention pour pouvoir poursuivre le métier qu'il a choisi.

UNE ACTION

« Prévention et coiffure » : une campagne d'information.

Une mobilisation des acteurs de la santé et de la coiffure

Des acteurs de la santé et de la coiffure ont décidé de se mobiliser et de lancer en partenariat une campagne de sensibilisation « Prévention et Coiffure ».

Une campagne volontairement axée sur les risques liés aux affections respiratoires et cutanées.

L'ampleur prise ces dernières années par ces pathologies a suscité plusieurs études médicales.

En France, l'étude récente réalisée auprès de 300 coiffeurs et 200 salons de coiffure par le professeur Jean-Claude PAIRON du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil est à l'origine de cette campagne.

Des conseils de prévention pratiques et simples à mettre en œuvre, présentés sous forme de fiches.

Des mesures préventives, individuelles et collectives, sont proposées dans des fiches qui font référence aux principales opérations exercées dans les salons de coiffure.

Outils d'éducation pour la santé, ces conseils de prévention visent tous les acteurs professionnels de la coiffure : chefs d'entreprise, salariés, jeunes en formation et apprentis.



LES RISQUES DU METIER

COIFFURE ET PREVENTION



La perception des risques pour les coiffeurs

Quels sont les problèmes de santé qui vous semblent les plus importants dans votre profession ?

Responsables des salons de coiffure :

(réf : Etude J.C. Pairon - plusieurs réponses spontanées possibles).

- Les troubles circulatoires (50 %)
- Les troubles respiratoires (44 %)
- Les dorsalgies (43 %)
- Les dermatoses (40 %)
- Les allergies en général (20 %)

Elèves et apprentis :

(réf : Enquête menée auprès du CFA Ambroise Croizat - principale affection citée spontanément).

- Les dorsalgies (32 %)
- Les allergies (22 %)
- Les troubles circulatoires (16 %)
- Les allergies cutanées (10 %)
- Autres (20 %)

Certaines maladies liées au métier de la coiffure sont reconnues comme maladies professionnelles, en particulier, des irritations cutanées, des eczémas, des rhinites, des asthmes, et des affections peri-articulaires liées à certains gestes répétitifs («troubles musculo-squelettiques»).

Des données statistiques concernant les maladies professionnelles de la coiffure

En Ile-de-France

Dans les 5 dernières années, près de 500 cas de maladie professionnelle ont été reconnus.

78 % de ces maladies sont d'origine allergique (61 % d'eczémas, 17 % d'asthmes ou rhinites)

22 % sont des troubles musculo-squelettiques liés aux gestes répétitifs

Le taux* de maladies professionnelles reconnues pour les salariés du secteur de la coiffure est 5 fois supérieur à celui de l'ensemble de la population salariale tous secteurs confondus (années cumulées....).

* taux :
$$\frac{\text{nombre de maladies professionnelles}}{\text{nombre de salariés}}$$

Au plan national

L'asthme lié aux persulfates alcalins est la 2^{ème} cause d'asthmes professionnels.

(réf : Observatoire national des asthmes professionnels - statistiques 2000).

Près de 3 % des chefs d'entreprise ont cessé la coiffure pour cause d'invalidité liée aux allergies respiratoires.

(réf : Caisse AVA Coiffure-Esthétique - rapport d'activité 2000).

Le coût d'une maladie professionnelle se répercute sur la profession au travers du taux de cotisations des accidents du travail et des maladies professionnelles imputé aux entreprises

Le coût moyen d'un asthme professionnel (tous secteurs confondus) s'élève à 27.500 euros en 2000.



LA DECOLORATION

COIFFURE ET PRÉVENTION



La pratique de la décoloration peut entraîner des irritations et des allergies cutanées et respiratoires.

Causes

- Les persulfates (poudres décolorantes) sont allergisants pour la peau et les voies respiratoires.
- Les poudres sont très volatiles. Elles restent longtemps en suspension dans l'air avant de se déposer sur les surfaces de travail.
- Peu de salons sont aujourd'hui équipés d'un système d'aspiration localisée.
- L'eau oxygénée et l'ammoniac sont irritantes, pour la peau.
- Les gants sont très souvent portés pendant l'application de la décoloration, beaucoup moins lors de son rinçage et très peu lors du nettoyage du matériel.

Conséquences

Irritations cutanées :

Rougeurs, desquamations, fissures, crevasses.

Allergies cutanées :

Rougeurs, démangeaisons, eczéma, urticaires.

Irritations respiratoires :

Picotements du nez et de la gorge.

Allergies respiratoires :

Rhinite, asthme, gêne respiratoire, excès de toux, respiration sifflante rythmée par le travail.

Les poudres décolorantes sont une des causes les plus fréquentes d'asthmes professionnels. Cette maladie risque d'entraîner un changement d'activité.

Prévention

- Utiliser les produits les moins volatils (pâte, granulés, huile, poudre compacte).
- Préparer la décoloration sous un système d'aspiration localisée.
- Eloigner au maximum des voies respiratoires le bol contenant la préparation.
- Veiller à une bonne aération générale du salon.
- Nettoyer les surfaces de travail à l'humide.
- Eviter le port des bijoux : Ceux-ci empêchent le nettoyage et l'essuyage corrects des mains et peuvent contenir certains métaux (nickel, chrome,...) pouvant favoriser les allergies.
- Porter des gants lors de la préparation, de l'application, du rinçage et du nettoyage du matériel.

Devant toute réaction cutanée ou respiratoire,

n'attendez pas !

Consultez votre médecin du travail
ou votre médecin traitant.



**PREVENTION
ET SOINS DES MAINS**

COIFFURE ET PREVENTION



Choisir le bon gant : le meilleur équilibre entre une prévention efficace et un confort professionnel.

■ LES GANTS



Les gants jetables

Ces gants sont destinés aux opérations techniques, avec contact occasionnel avec des produits chimiques.

Très fins et courts, ils ne sont pas adaptés au travail en " grandes eaux " (shampooing et nettoyage).

Ils ne doivent pas être réutilisés.

Quelle matière choisir ?

Les gants en latex non poudré, finition chlorinée, hypoallergéniques :

- Peu allergisants grâce au traitement par chlorination.
- Bon gantage.
- Facilité d'enfilage grâce au glissant intérieur.
- Bonne glissance extérieure permettant de ne pas accrocher le cheveu.
- Bonne résistance mécanique et étanchéité aux liquides.

Les gants en latex poudré non chloriné :

- Déconseillés car à l'origine de risques allergiques cutanés et respiratoires.

Les gants en nitrile :

- Recommandés en cas d'allergie aux protéines du latex naturel.
- Bon gantage.
- Bonne résistance mécanique et étanchéité aux liquides.

Les gants polyéthylène ou en vinyle :

- Moins résistants et assurant un gantage moins efficace, ils ne répondent pas aux qualités de sécurité et de confort recherchées.



Les gants réutilisables

Ces gants permettent un contact prolongé avec l'eau (shampooing et nettoyage). Plus épais, ils offrent une moindre dextérité.

Quelle matière choisir ?

Les gants en latex naturel chloriné ou en nitrile.

Pour les utilisations " grandes eaux ", choisir des gants à longue manchette (30 cm minimum de longueur) qui protègent mieux et permettent de faire un revers.

Le flockage* avec coton à l'intérieur permet d'absorber la transpiration et de faciliter l'enfilage.

■ LES BONS GESTES

Pour utiliser des gants étanches

- Choisir des gants adaptés à la taille de la main.
- Avoir des mains propres et sèches avant d'enfiler les gants.
- Changer de gants dès qu'ils sont dégradés ou percés.
- Retourner la manchette des gants pour éviter que l'eau ne coule à l'intérieur.
- Rincer les gants réutilisables à l'eau avant de les retirer.
- Laisser sécher l'intérieur des gants réutilisables avant toute nouvelle utilisation.

Pour préserver les mains

- Proscrire les shampooings pour se laver les mains : utiliser des savons surgras.
 - Sécher les mains après lavage avec des linges propres et secs sans frotter.
 - Appliquer des crèmes réhydratantes régulièrement et en fin de postes.
 - Éviter les grandes variations de température de l'eau.
 - En hiver, porter des gants à l'extérieur.
 - Renoncer au port des bijoux fantaisie pendant le travail. Ceux-ci empêchent le nettoyage et l'essuyage corrects des mains et peuvent contenir certains métaux (nickel, chrome,...) pouvant favoriser les allergies.
 - Se protéger les mains lors des tâches ménagères au salon comme au domicile.
 - Choisir des outils (ciseaux, tondeuses, pinces,...) qui ne sont pas susceptibles de libérer du nickel (manches recouverts de plastique,...).
- * Revêtement à l'intérieur du gant.



**VENTILATION
ET NETTOYAGE
DES SALONS**

COIFFURE ET PREVENTION



Les particules et les vapeurs à l'origine des maladies respiratoires sont invisibles et peuvent rester en suspension dans l'air pendant des heures.



1. La ventilation localisée : extraction à la source des polluants.

Elle permet le captage des polluants dès leur émission, avant leur dispersion dans le local.

Un système d'extraction localisée est recommandé lors des différentes préparations (décoloration,...) que l'opérateur est amené à faire.

Près de 10 % des locaux techniques des salons de coiffure sont déjà équipés d'un système de ventilation localisée
(réf : Etude J.C.Pairon).



L'utilisation de systèmes de ventilation permet de lutter contre ces pollutions et par conséquent d'éviter les affections respiratoires.

2. La ventilation générale : renouvellement de l'air ambiant.

Elle permet de diluer puis d'extraire les polluants qui n'ont pas pu être captés par la ventilation locale, en particulier les produits fixateurs, les laques et les spray, qui sont utilisés fréquemment au cours d'une journée.

Près de 40 % des salons disposent d'une ventilation générale
(réf : Etude J.C.Pairon).



3. Les techniques de nettoyage

L'utilisation d'aspirateur ou à défaut le nettoyage à l'humide permet de réduire la dispersion des poussières.

En effet, l'utilisation du balai pour nettoyer les sols et du sèche-cheveux pour le nettoyage des plans de travail remet en suspension dans l'air les particules qui s'étaient déposées.

La diffusion des fiches

- ✓ Par les fédérations nationale et régionales de la coiffure (si possible lors de réunions thématiques)
- ✓ Par les écoles d'apprentissage
- ✓ Par les caisses régionales d'assurance maladie, ou artisanales, ou mutuelles
- ✓ Par les médecins du travail (si possible lors de la visite de salon)



La diffusion des fiches

- ✓ La validation définitive des fiches par tous les acteurs ayant participé à leur élaboration est en cours
- ✓ La mise à disposition des fiches pour les professionnels et les préventeurs est prévue au cours du 2 trimestre 2003